

Nous, personnels d'enseignement et d'éducation du collège Henri Barbusse, nous opposons à la mise en place de la réforme du collège, dans sa forme actuelle, à la rentrée 2016.

Nous dénonçons la baisse des horaires disciplinaires, équivalente à 5 mois perdus sur les 4 ans du collège. Cette baisse horaire signifie, du fait de l'autonomisation des établissements et de la globalisation des horaires, la disparition pure et simple du cadre national de l'éducation. De fait, elle aggrave les inégalités entre les établissements et les élèves, et ouvre l'horizon d'un recrutement local et managérial des enseignants.

Nous refusons les E.P.I., tels que les prévoit la réforme. Leur mise en place aura pour conséquences : la mise en concurrence des disciplines, la perte de 20 % d'heures disciplinaires, la disparition de certains contenus enseignés par les disciplines selon les choix d'E.P.I. faits par les élèves.

Nous déplorons le traitement des classes bilangues : leur maintien à 100 % dans l'Académie de Paris, alors qu'elles sont réduites à peau de chagrin dans d'autres académies, met bien en valeur les fondements inégalitaires de cette réforme.

De même, l'offre des options et des dispositifs actuellement à l'œuvre au collège Henri Barbusse se trouve sacrifiée.

Dans la même logique, la mise en péril de l'enseignement du latin et du grec dans les établissements moins favorisés remet foncièrement en cause le droit de tous les élèves du pays à la même formation intellectuelle et culturelle.

Mme Vallaud-Belkacem prétend « faire réussir tous les élèves ». Il ne s'agit ni plus ni moins d'un mensonge, quand la réforme qu'elle défend conçoit l'accompagnement personnalisé en classe entière sans envisager un seul instant la mise en place de demi-groupes.

Enfin, nous ne sommes pas dupes des intentions profondes qui se cachent derrière la préparation à marche forcée de cette réforme : les formations indigentes dispensées dans l'urgence, les pressions hiérarchiques subies par des collègues d'autres académies en témoignent. Dès le mois de mars 2015, la ministre affirmait la nécessité pour les élèves du « *développement de compétences indispensables à [leur] future insertion* ». Dans cette logique, **le collège n'est plus là pour assurer la construction critique des savoirs et des personnalités mais pour préparer l'employabilité des élèves soumise aux lois du marché.**

Cette réforme s'inscrit donc dans la droite ligne des politiques d'austérité qui touchent l'ensemble du corps social. Sous un vernis pédagogique, elle organise des mesures d'économie qui sont en contradiction avec notre conception du service public d'éducation.

Nous demandons le retrait de la réforme du collège et revendiquons :

- des grilles horaires nationales garantissant les horaires disciplinaires ;
- la diminution des effectifs des classes ;
- la possibilité de concertation dans les services et d'enseignement en groupes allégés ;
- des programmes cohérents dans chaque discipline (une discipline, un programme) ;
- une formation initiale et continue des personnels afin de répondre aux exigences des programmes et aux difficultés des élèves ;
- une amélioration des conditions de vie dans les collèges : des vies scolaires renforcées et des équipes complètes avec des moyens pour les faire fonctionner.